

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD1

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 27

À l'alinéa 18, substituer au mot :

« adopte »,

le mot :

« approuve ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.